

**Veille économique et financière Benelux – mai 2019 – © DG Trésor*****Focus sur... la Belgique et les Pays-Bas : Energy Observer, le navire zéro émission, a fait escale à Anvers et à La Haye***

Energy Observer est un ancien catamaran de course de légende, ayant appartenu à Sir Peter Blake et reconditionné en navire du futur. Ce navire fonctionne uniquement grâce aux énergies renouvelables, en particulier des voiles et des panneaux solaires, permettant d'alimenter un système de production d'hydrogène à partir de l'eau de mer, servant de moyen de stockage de l'énergie.

Premier navire démonstrateur zéro émission, il constitue également le premier ambassadeur des objectifs de développement durable pour la France. Il réalise une Odyssée du Futur dans plus de 50 pays, placée sous le haut-patronage du Président de la République.

Les services économiques du Benelux ont participé à l'organisation des escales qui ont eu lieu à Anvers du 22 au 29 mars 2019 et à Amsterdam du 5 au 15 avril 2019, durant lesquelles les Ambassadeurs de France en Belgique et aux Pays-Bas ont pu visiter le navire en compagnie de Victorien Erussard, fondateur et capitaine du navire, et Jérôme Delafosse, chef d'expédition et documentariste.

Lors de ces escales, le grand public a pu découvrir les technologies développées sur cette plate-forme expérimentale, visant l'autonomie énergétique sans émission de gaz à effet de serre ni particules fines. Ces escales ont ainsi offert une vitrine aux solutions innovantes que la France souhaite porter en faveur du transport durable et d'une neutralité carbone à l'horizon 2050, en synergie avec les priorités belges et néerlandaises. A Amsterdam, l'escale de l'Energy Observer a également été le cadre de l'annonce de la labellisation de la French Tech Pays-Bas.

Benelux**La deuxième réunion régionale des conseillers du commerce extérieur du Benelux s'est tenue le 5 avril 2019 au Sofitel de Bruxelles.**

Après une présentation des actualités du réseau par Alain Bentéjac, président des conseillers du Commerce extérieur de la France, chaque président de comité – Etienne Rousseau pour la Belgique, Florence Jeantet pour les Pays-Bas et Xavier Blouin pour le Luxembourg - est intervenu pour faire un point sur l'activité de sa zone.

Denis Fievet, directeur général de Pernod Ricard Belgique, a ensuite présenté le positionnement des marques du groupe sur les différents marchés de la zone Benelux et a mis en avant les incidences des dispositions fiscales prises par les Etats sur les ventes de produits.

Cécile Humbert-Bouvier, chef du Service économique régional du Benelux et Mathieu Kahn, chef du service économique de la Haye ont enchaîné avec un point sur la situation économique et financière des pays de leur zone, suivis sur le sujet attractivité par Elias Rock, chef du pôle Invest à Business France Benelux puis Georges Régnier, directeur du bureau Business France à Amsterdam.

Trois ateliers ont ensuite été organisés sur les thématiques d'actualité : Brexit, guichet unique Team France Export et French Tech.

Après la restitution des ateliers, Claude-France Arnould et Philippe Lalliot, respectivement ambassadeurs de France en Belgique et aux Pays-Bas, ont apporté leur éclairage sur la situation politique de leur pays de rattachement.

Un cocktail a clôturé cette journée particulièrement dense et a permis aux participants de poursuivre les échanges.

Belgique**Alliance industrielle européenne dans le domaine de la batterie électrique : les autorités belges se mobilisent autour du projet initié par la France et l'Allemagne.**

La Belgique s'est associée au projet initié par la France et l'Allemagne de présenter à la Commission européenne une alliance industrielle dans le domaine de la batterie électrique, sous la forme d'un projet d'intérêt important européen commun (IPCEI/PIIEC).

Ce type d'instrument permet de financer les phases de R&D et de première industrialisation d'un projet sur fonds nationaux dans des conditions plus avantageuses que ne le permet la réglementation européenne sur les aides d'Etat.

La Belgique, qui dispose sur son territoire d'acteurs très pertinents dans cette chaîne de valeur, comme Solvay ou Umicore, a lancé un [appel à manifestation d'intérêt](#) qui s'est clôturé le 23 avril afin d'identifier les acteurs qui pourraient participer à ce premier projet d'envergure. L'annonce des entreprises sélectionnées devrait intervenir prochainement.

Pays-Bas

Les dernières projections du Bureau de prévisions macroéconomiques (CPB) marquent la fin du cycle de croissance élevée aux Pays-Bas.

Le CPB, dans la publication de son scénario macroéconomique 2019, a significativement révisé ses prévisions de croissance pour cette année, à 1,5% du PIB, soit -0,7 point par rapport à aux dernières projections de décembre.

Dans un contexte international dégradé, les exportations ne croitraient plus que de 1,1% cette année, un rythme légèrement inférieur à celui des importations (+1,5%) ; la consommation croîtrait de +1,3% après +2,5% en 2018, et les investissements décélèreraient également rapidement, de +4,8% en 2018 à +2,6% en 2019.

Dans ce contexte de ralentissement généralisé, seules les dépenses publiques accélèreraient, de +1,1% en 2018 à +2,4% en 2019. En dépit du ralentissement de la croissance et de l'accélération prévue des dépenses, l'excédent budgétaire de 1,2% cette année resteraient très supérieur à la trajectoire initialement retenue, accélérant la décreue de la dette publique, qui descendrait sous les 50% cette année.

Un nouveau projet de loi prévoit un contrôle renforcé des investissements étrangers dans le domaine des télécommunications.

Selon cette nouvelle loi, tout cessionnaire d'un contrôle décisif dans un opérateur menant à une influence pertinente dans le secteur des télécommunications néerlandais devra en notifier préalablement le Ministre de l'Economie. Le

ministre pourra interdire, voire annuler les prises de contrôle par un opérateur étranger qui présentent une menace à l'intérêt public.

Ce projet de loi s'inscrit dans une volonté gouvernementale de renforcer les outils de protection des intérêts nationaux dans des secteurs considérés comme stratégiques. Il fait par ailleurs écho à la mise en garde récente des services de renseignements contre l'utilisation des technologies étrangères dans les infrastructures de télécommunications vitales.

Luxembourg

Signature d'un "Memorandum of understanding" (MoU) Luxembourg-Chine

Xavier Bettel, Premier ministre et ministre d'Etat du Luxembourg, a effectué une visite d'Etat en République populaire de Chine les 27 et 28 mars derniers.

Au cours de cette visite, plusieurs accords bilatéraux ont été signés et notamment un memorandum d'entente portant sur la coopération entre les deux pays dans le cadre de l'initiative des « Nouvelles routes de la soie ». Cette coopération vise les domaines politique, commercial, financier et des infrastructures (transport, aviation civile, logistique, numérique et télécommunications, notamment par satellite). Autant de secteurs d'intérêts pour le Luxembourg qui cherche depuis 10 ans à diversifier son économie encore fondée à plus de 25 % sur son secteur financier. Ces secteurs correspondent d'ailleurs pour l'essentiel aux secteurs prioritaires du programme de la nouvelle coalition gouvernementale. S'il n'est pas contraignant juridiquement, ce MoU a tout de même une portée politique et symbolique forte même si les autorités luxembourgeoises en ont peu fait état publiquement et si la presse s'en est très peu fait l'écho.

Quatre accords de coopération ont par ailleurs été conclus entre le Luxembourg Stock Exchange et le Shanghai Stock Exchange, le Shenzhen Stock Exchange, la Shanghai Clearing House et la Bank of China.

Enfin, lors de cette visite d'Etat, Xavier Bettel est également intervenu à la cérémonie d'ouverture du Forum de Boao pour l'Asie, le Davos asiatique.

Copyright

Service économique régional de Bruxelles @DGTresor_BE
Service économique de La Haye @FRTreasury_NL
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse
(adresser les demandes à bruxelles@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Les services économiques s'efforcent de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigeront, dans la mesure du possible, les erreurs qui leur seront signalées. Toutefois, ils ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.